le monde de la technologie

Revue des ingénieurs et des techniciens supérieurs E.N.P - B.T.S. D.U.T.

Numéro spécial

1895 2015 120 ans

Publication trimestrielle éditée par France Intec. Union Confédérale d'ingénieurs et techniciens association reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922.
Prix de vente au numéro **5** € - Abonnement 1 an : **20** € - Abonnement étranger : **40** €. N° de commission paritaire des publications : 0712 G 81707 - ISSN 1620-865X

france intec

n° 169
MARS 2015

Le mot du Président

Fêter un anniversaire n'est pas un évènement anodin, surtout lorsqu'il s'agit de souffler 120 bougies. C'est l'occasion de sortir l'album aux souvenirs, ce que j'ai fait en me plongeant dans les archives de l'Association. C'est assurément une cure de nostalgie !

Il y a d'abord la mélancolie du passé récent, en revoyant les photos des amis disparus avec qui nous avons partagé les valeurs fondamentales d'un engagement associatif : altruisme, fidélité, amitié. Je pense en cet instant à mon ami Jean-Pierre PANGAUT, fidèle compagnon de route qui nous a quittés prématurément, à qui je dédie cette revue.

Il y a aussi le respect pour ces grands Anciens, rencontrés au travers des archives, qui ont marqué les étapes de l'Association en cette première moitié du XXe siècle, affligée par l'atrocité des deux guerres mondiales. Ils ont réussi à rassembler près de 10.000 adhérents et à mettre l'Association des Anciens Elèves des E.N.P. dans ses murs. Heureuse époque où des promotions entières se retrouvaient tout naturellement à l'Association pour asseoir l'amitié forgée au cours de quatre années d'internat, où le travail ne faisait pas défaut et où la rigueur et la qualité de nos formations dans l'école de la République débouchaient sur des carrières souvent attrayantes. Cette rigueur, nous l'avons acceptée, et je n'étais pas le dernier à réagir sur le caractère ultra disciplinaire de nos formations, mais force est de constater que c'était un moyen d'apprendre le vivre ensemble et le respect des autres. C'est précisément le cœur des interrogations de l'école actuelle qui a laissé s'installer un laxisme dans son relationnel avec le couple parents/élèves. Il a fallu des événements dramatiques pour en prendre conscience.

Il y a enfin le souvenir de tout ce que nous avons tenté, avec ou sans succès, pour faire prendre à l'Association le virage des années 70 lors de la disparition des ENP et leur remplacement par les nouvelles formations techniques supérieures, BTS/DUT/Licences. Il faut admettre que nous avons été débordés par la quantité et la diversité de ces formations et surtout par l'individualisme qui s'est instauré dans les rapports sociaux.

Pour fêter ce 120e anniversaire de FRANCE INTEC, nous nous réunirons le 22 avril prochain au Lycée Gustave EIFFEL d'Armentières. Je remercie Monsieur Xavier SWAENEPOEL, proviseur du lycée, de bien vouloir nous accueillir dans ce lieu symbolique qui fût la 3e ENP ouverte en France en 1887. Cette célébration sera couplée avec nos traditionnelles Journées de l'Amitié dont le programme vous a été proposé dans notre revue de décembre.

Souvenirs, actualité. Je ne voudrais pas terminer ces quelques propos sans évoquer le futur. Le Président de la République, lors de sa dernière conférence de presse, a mis le développement des enseignements professionnels au niveau d'enjeu majeur pour l'avenir de la France. Notre Association compte bien continuer à y prendre toute sa part, et il faut pour cela que nous restions mobilisés dans nos fédérations en liaison avec nos amis de l'AFDET. Soyons fiers de l'œuvre accomplie par nos prédécesseurs et de pouvoir célébrer aujourd'hui les 120 ans d'existence de notre Association.

Enfin je remercie Alain BONHOMME et ceux qui lui ont apporté leur précieux concours pour réaliser ce numéro spécial qui relate un siècle d'histoire, de la France, de l'Enseignement Technique et de notre association et qui je n'en doute pas fera date dans l'armoire aux souvenirs.

Jean-Pierre COINTAULT, Président National

sommaire

1 **C'était au temps…** Reprise du texte du bulletin du centenaire de l'Enseignement Technique.

5 **Texte original de la plaquette « 100 ans de jeunesse » d'avril 1987,** complété par Jean-Pierre COINTAULT pour la partie contemporaine.

11 **Histoire de l'enseignement technologique en France.** « Un siècle d'Enseignement Technologique » du bulletin du centenaire.

16 **Histoire et place des Fédérations dans la vie de notre mouvement.**

20 **Rubrique formation :** Un focus sur le Brevet Professionnel Supérieur nouveau diplôme sur une initiative de Geneviève Fioraso, site du Ministère.

III Liste des donateurs 2014
Nécrologie
Bulletin d'adhésion et ou d'abonnement à la revue "Le Monde de la Technologie"

Publication trimestrielle éditée par France Intec. Union Confédérale d'ingénieurs et techniciens association reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922.

DIRECTION

Président Fondateur : Alain SAUSSE
Directeur de la publication : Jean-Pierre COINTAULT
Rédacteur en chef : Alain BONHOMME
Adjointe : Annie MARIONNET
Administration, publicité :
106, av. Félix-Faure - 75015 Paris
Tél : 01 45 54 54 54 - Fax : 01 45 54 31 63
site : www.france-intec.asso.fr
e.mail : info@france-intec.asso.fr
Conception et Impression :
Imprimerie Centrale
Z.I. rue Jacques Brel - BP 53 - 45502 GIEN
Dépôt légal 1er trimestre 2015
Prix de vente au numéro : **5** €
Abonnement 1 an : **20** €
Abonnement étranger : **40** €
N° de commission paritaire : 0712 G 81707
ISSN 1620-865X

C'était au temps...

C'était au temps où Bruxelles rêvait
C'était au temps du cinéma muet
C'était au temps où Bruxelles chantait
C'était au temps où Bruxelles bruxellait
Chanson de Jacques Brel.

L'état de la politique et de la société Française lors de l'ouverture des premières ENP

D'abord quelques chiffres : la France verra augmenter sa population de 36,5 millions en 1850 à 40,7 millions en 1900. A l'époque, c'est encore plus que la Grande-Bretagne (y compris l'Irlande) : 22,6 millions en 1850, 38,7 millions en 1900. Quant à l'Allemagne, son empire tout neuf lui est favorable : 35,9 millions seulement en 1850, mais déjà 56,4 millions en 1900.

Photographie d'époque où l'on voit la Tour Eiffel au cours de sa construction : singulier contraste d'une architecture de fer qui aujourd'hui encore n'a pas vieilli, et d'une foule en gibus et robes longues. Le pont d'Iéna ne sera élargi que pour l'Exposition de 1937.

La France des années 1880-1890 s'est facilement remise de sa défaite en 1871. Les pertes françaises n'ont été que de 139.000 hommes : c'est sans commune mesure avec les 1.400.000 Français qui tomberont entre 1914 et 1918.

On vit en France une longue période de paix, 43 ans, entre les deux guerres.

Au plan intérieur, cependant, la France connaît une crise : le Boulangisme. C'est en fait une crise de la République encore toute jeune : c'est seulement en 1879 que Mac Mahon, monarchiste convaincu, a démissionné de la présidence de la République. Royalistes, bonapartistes et radicaux, opposés sur le fond, se retrouvent côte à côte pour ébranler le régime. Celui-ci d'ailleurs y prête le flanc, comme dans l'affaire de la vente de décorations par le gendre du président Jules Grévy (1887).

Le général Boulanger a été nommé ministre de la Guerre en 1886. Imposé par les radicaux, il est devenu très vite populaire dans l'armée, ce qui lui vaut la sympathie des patriotes, de gauche comme de droite. Ecarté du pouvoir par les modérés, il devient commandant du 13e corps d'armée, à Clermont-Ferrand, puis est mis à la retraite.

Il se présente alors aux élections, et est élu dans un si grand nombre de départements à la fois que sa victoire prend l'allure d'un plébiscite. L'armée, la police, sont avec lui : dans un café de la place de la Madeleine, on le presse de marcher sur l'Elysée. Il y renonce.

Il s'enfuira en Belgique où en 1891 il se suicidera sur la tombe de sa maîtresse.

Ces soubresauts ne doivent pas faire oublier l'œuvre de Jules Ferry en matière « d'instruction publique », comme on dit alors : gratuité de l'enseignement (loi du 16 juin 1881), scolarité obligatoire (loi du 28 mars 1882), et la création de l'enseignement primaire supérieur, dont une partie à vocation professionnelle est à l'origine des E.N.P.

Jules Ferry restera également comme le père du nouvel empire colonial français, mais non sans avoir rencontre de violentes oppositions, notamment après la défaite des troupes françaises à Lang Son, au Tonkin, en 1885.

Après Jules Grévy, démissionnaire en 1887, les présidents de la République sont Sadi Carnot (1887-1894) assassiné à Lyon ; Casimir Perrier (1894-1895), qui renonce à exercer un pouvoir qu'il juge inopérant ; Félix Faure (1895-1899) sur la mort duquel, à l'Elysée, court depuis une anecdote célèbre...

Si les présidents du conseil du moment n'ont guère laissé de grands noms, il y a déjà là des hommes de demain, comme Clemenceau, alors à la tête des radicaux.

Au plan économique, c'est plutôt le temps du protectionnisme. En 1892, la loi Méline établira des tarifs douaniers préférentiels permettant de protéger les secteurs du textile et de l'agriculture menacés par la concurrence étrangère.

Parallèlement le mouvement social se développe. En 1884 la loi Waldeck Rousseau a autorisé la constitution de syndicats. Au congrès de Limoges, en 1895, sera créée la C.G.T.

On vote des lois sur la réglementation du travail: l'interdiction du travail des enfants et des femmes, la nuit et sous-terre (1874-1894) ; la limitation de la journée de travail (11 heures en 1892, 10 heures en 1900).

Ancêtres de nos charters, les trains spéciaux convergent vers Paris. On en imagine le trafic quand on sait que l'Exposition recevra 33 millions de visiteurs.

L'Eglise n'est pas encore séparée de l'Etat. Cependant, à l'instigation de Naquet, le Sénat adopte en 1884 la loi sur le divorce.

C'est la loi du 29 juillet 1881 (celle du célèbre « Défense d'afficher ») qui régit désormais la liberté de la presse : l'autorisation, le cautionnement, la censure sont abolis.

L'automobile prend le tournant

On n'a pas inventé véritablement l'automobile : à l'origine, elle naît de la confrontation de techniques d'ores et déjà éprouvées. Un article paru dans le bulletin de l'association des anciens élèves de l'E.N.P. de Vierzon en 1897, sous la signature d'un certain Macheras, chef de travaux, vaut la peine d'être cité. On lit : *« Les moteurs à pétrole peuvent être considérés comme la dernière évolution des moteurs à gaz. La progression de ces derniers fut très rapide depuis 1878 et ils rendirent d'abord de grands services aux ouvriers en chambre. Une lutte, qui dure encore, s'engage ensuite avec les machines à vapeur. Aujourd'hui des moteurs à gaz de 400 chevaux actionnent des ateliers de construction et des stations d'électricité.*

« Mais leur installation nécessite une usine à gaz, des canalisations et, pour satisfaire la petite industrie, il fallait un moteur qui pût se transporter aisément et s'installer en tout lieu.

« Les moteurs à pétrole ne consomment pas lorsqu'ils ne travaillent pas. Leur conduite est facile. L'arrêt et la mise en route sont presque instantanés. Le pétrole se trouve dans tous les villages et son prix est modique[1]*. Toutes ces précieuses qualités ont assuré le succès de ces moteurs dans la petite industrie. En raison du grand nombre de tours des moteurs à pétrole, on peut les faire attaquer directement les dynamos. L'éclairage des usines, fermes, châteaux est rendu très facile. »*

C'est seulement à la fin de l'article que l'auteur ajoute : *« La légèreté et l'élégance des moteurs à pétrole employés pour les véhicules automobiles les ont fait triompher au concours du Petit Journal de 1894.*

« Les voitures automobiles atteignent aujourd'hui une certaine perfection et quand le prix en aura diminué, nous serons pleins d'admiration pour ces petits moteurs qui auront su si bien concilier l'utile et l'agréable. »

Le surréalisme nous aura appris à regarder d'un autre oeil l'architecture d'il y a un siècle. Tout s'est passé comme si cette époque n'avait eu de cesse de se servir de ses inventions industrielles - ici la charpente métallique - pour que s'accomplisse l'épanouissement du monde antique gréco-romain ! A celui-ci on emprunte les colonnes, les frontons, les déités peu vêtues qui, à l'occasion, distribuent des couronnes ou soufflent dans des trompettes. Toutes les grandes gares européennes participeront de cet élan qui fera d'elles les propylées d'un nouveau voyage.

Cet enthousiasme visionnaire n'est pas cependant partagé par tout le monde : nombreux sont ceux qui croient encore que les automobiles fonctionneront plus avantageusement à la vapeur. Toujours est-il que les premiers moteurs de l'automobile, sans lesquels celle-ci n'aurait jamais vu le jour, ont été des moteurs détournés de leur premier emploi, qui était industriel et ménager.

C'est en 1895 qu'est construit le premier moteur Diesel. En 1894, la première course automobile aura lieu entre Paris et Rouen, gagnée par De Dion. En 1895, c'est Paris-Bordeaux. D'ailleurs l'époque est à la compétition sportive : n'est-ce pas en 1896 que Pierre de Coubertin fera revivre les Jeux Olympiques ?

Pour l'instant, l'automobile n'est à vrai dire qu'une voiture à cheval à laquelle on a mis un moteur.

[1] *Tout l'avenir de l'automobile est là : le circuit de distribution du pétrole est déjà en place.*

En 1897, un inventeur, Joseph Mille, construit même un cheval à vapeur qu'il suffit d'atteler aux véhicules existants. Son invention n'aura aucun succès.

L'avion fait un premier bond... et trouve un nom de baptême

Le 9 octobre 1890, Clément Ader, sur l'Eole, fait un bond de 50 mètres. Nouvelle tentative en 1897, sur l'Eole II, que Clément Ader qualifie, pour la première fois, d'avion, et qui parcourt 300 mètres.

Mais contrairement à l'automobile qui fait déjà parler d'elle, l'aéronautique n'en est qu'à ses premiers battements d'ailes. C'est seulement en 1907 que Wright, aux Etats-Unis, parvient à demeurer 33 minutes en l'air, et en 1909 que Louis Blériot traversera la Manche en 37 minutes.

Les premiers jours de la transmission moderne des messages

Si c'est un domaine qui, à l'époque, peut sembler encore relever de la curiosité, il faut comprendre que c'est en réalité le début de l'univers médiatique qui est le nôtre aujourd'hui.

Depuis 1840, le télégraphe électrique de Morse a été inventé, mais il nécessite l'utilisation d'un câble.

L'idée de Marconi, qui effectue ses premiers essais en 1897, est d'utiliser la création d'ondes hertziennes (découvertes en 1887) pour les substituer au câble électrique du télégraphe Morse. C'est le 30 mars 1899 que sa première dépêche traversera la Manche, entre Douvres et Wimereux, sur une distance de 54 km.

L'aube du XXe siècle

D'ailleurs des inventions et des découvertes de l'époque qui ont façonné depuis notre propre univers, il y en a des quantités, ce qui prouve à quel point la fin du XIXe siècle fourmille de tout ce qui va marquer le XXe. Qu'on en juge : l'aspirine (1889), l'électron (1881), le kinétoscope d'Edison (1887) sans lequel les Frères Lumière n'auraient pas inventé le cinématographe en 1895, la lampe à arc (1879), la lampe à incandescence (1879), la radio de Branly.

Les premiers jours de la transmission

Le cohéreur (1890), la radio de Marconi (1895), la radioactivité (1896), le radium de Pierre et Marie Curie (1898), les rayons X de Roetgen (1895), la rayonne (1883), le sous-marin (1885), le stylo (1884), les premiers travaux de Nipkov sur la télévision (1884), le vaccin anti-rabique de Pasteur (1885), le téléphone de Graham Bell (1876), l'industrie du froid (1876), la découverte du bacille de Koch (1882)...

Terminons par les transports. En 1890 est lancée la locomotive 2-3-0, précédant la célèbre Pacifie 2-3-1 de 1908. On atteint sur rail la vitesse de 170 km à l'heure. Les voyages ferroviaires sont cependant encore relativement lents : il faut trente heures de Paris à Moscou.

En revanche, sur mer, les plus grosses performances sont réalisées : alors qu'il fallait encore en 1838 quinze jours entre l'Europe et New-York par le Great Western, en 1887 l'Umbria (anglais) réduit la traversée à 6 jours 4 heures ; l'année suivante, l'Etruria ne met que 5 jours. A noter que la vitesse atteinte en 1908 par le Lusitania (4 jours 15 heures) est déjà sensiblement proche de celle du Normandie en 1935 (4 jours 3 heures).

A propos de l'Exposition de 1889

L'Exposition de 1889 a été un des grands moments du phénomène des expositions universelles, qui avait commencé à Londres en 1851, à Hyde Park. La première des expositions occupait déjà plus de 73.000 m², sur lesquels on avait construit le célèbre Cristal Palace. Elle reçut 6 millions de visiteurs.

Le marteau-pilon du Creusot exposé au Champ-de-Mars comme significatif de la puissance industrielle, et comme totem d'un nouveau dieu dont on attend la félicité.

La seconde eut lieu à Paris en 1855, au Palais de l'Industrie, sur les Champs-Elysées. Sa surface avait été portée à 168.000 m² ; le nombre de ses visiteurs n'excéda pas celui de Londres.

C'est encore à Londres que se tient une nouvelle Exposition universelle en 1862, cette fois sur 120.000 m². Puis c'est une autre exposition à Paris, en 1865, au Champ-de-Mars et à l'Ile de Billancourt. On a vu grand : 687.000 m² que fouleront plus de 11 millions de visiteurs.

Ne laissant pas la France et le Royaume-Uni s'arroger le monopole des expositions, l'Autriche en organise une à Vienne, au Prater, en 1873 : 1.834.000 m², mais seulement un peu plus de 7 millions de visiteurs. Trois plus tard, en 1976, les Etats-Unis entrent dans la course avec une exposition à Philadelphie, couvrant 1.150.000 m² et accueillant plus de 10 millions de visiteurs.

Remise de sa défaite de 1871, la France repart de plus belle dans la compétition avec une exposition, à Paris, en 1878, qui visiteront plus de 16 millions de personnes, sur une surface de 800.000 m².

Transmission radio depuis la tour Eiffel. Le 5 novembre 1898, Eugène Ducretet réalise les premiers essais de télégraphie sans fil entre la tour Eiffel et le Panthéon (4 km de distance). Le poste émetteur est installé au sommet de la Tour. En 1899, les ondes franchissent la Manche pour la première fois.

L'Exposition de 1889 est non seulement le couronnement de cet élan, avec cette fois 33 millions de visiteurs - elle couvre très exactement 958.572 m^2 - mais elle laisse également un monument célèbre depuis dans le monde entier, la Tour Eiffel.

A Chicago, en 1893, il y a un peu moins de visiteurs qu'à Paris : 27 millions.

Puis c'est encore Paris, au plus fort de la "Belle Epoque", en 1900. Le site est une nouvelle fois le Champ-de-Mars, sur 108 ha, auxquels s'ajoutent 112 ha à Vincennes. Tout comme dans le cas de la Tour Eiffel, qui domine l'Exposition pour la seconde fois, des monuments vont subsister et donner à Paris sa physionomie moderne : le Grand et le Petit Palais, le pont Alexandre III.

C'est cependant le chant du cygne des expositions universelles. Paris abritera, au lendemain de la Grande Guerre, l'Exposition des Arts Décoratifs en 1925, l'Exposition Coloniale en 1931 - dont il subsiste le zoo de Vincennes, avec son rocher artificiel - puis ce sera la dernière exposition française, celle de 1937, tellement prémonitoire du conflit mondial qui va éclater deux ans plus tard : le clou n'en est-il pas, toujours au pied du Palais du Trocadéro reconstruit en style moderne et face à la Tour Eiffel, les deux arrogants pavillons, face à face, de l'Allemagne hitrlérienne et de la Russie soviétique ?

Les revenus à l'époque

Qu'est-ce qui peut, mieux qu'une échelle de revenus, refléter les modes de vie respectifs des différents milieux à la fin du XIXe siècle ?

Apparemment, c'est une époque où la technique paie bien. Emile Romanet, premier élève de l'E.N.P. de Voiron, et futur « père des allocations familiales », débute sa carrière à 16 ans, en 1889, à un salaire mensuel de 60 francs soit l'équivalent de 232 € d'aujourd'hui mais en 1897, à 24 ans, il gagne 700 francs. Les salaires modestes sont bas, et les salaires moyens ou élevés beaucoup plus généreux que de nos jours, surtout si l'on songe qu'il n'y a pas encore d'impôt progressif sur le revenu. On voit aussi, par l'exemple d'Emile Romanet, qu'un jeune Français d'origine modeste, formé dans une Ecole nationale professionnelle, débutait avec des revenus considérés aujourd'hui comme insuffisants mais pouvait gravir rapidement les échelons et accéder dès 24 ans à un revenu mensuel très confortable, en monnaie d'aujourd'hui, soit 2.707 euros (pouvoir d'achat calculé compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation). Il est vrai que c'était au prix d'un labeur de 11 heures par jour, six jours par semaine.

Qui était Eiffel ?

Alexandre-Gustave Eiffel était né à Dijon en 1832. Il mourut à Paris en 1923.

Sorti de l'Ecole Centrale en 1855, trois ans plus tard il réalisait son premier pont métallique traversant la Garonne destiné au chemin de fer à Bordeaux. En 1882, c'était le viaduc du Garabit, après qu'il eût construit le Pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition de 1878. A l'occasion de l'Exposition de 1889, il édifie la célèbre tour de 300 m qui portera son nom. On n'oubliera pas non plus que Gustave Eiffel a réalisé la structure interne de la statue de la Liberté de Battholdi, érigée en 1886 dans le port de New-York.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'à partir des problèmes posés par la résistance de la tour au vent, Gustave Eiffel étudia longuement l'aéro-dynamique, et créa un aboratoire spécialisé dans cette discipline, a Auteuil, en 1912.

Georges Garen - 1889
C'est tout Jules Verne qui triomphe dans cette gravure. Apothéose de l'industrie et de la lumière ! La déchirure des ténèbres est traduite dans son sens le plus symbolique : on est alors persuadé que l'esprit et la liberté y gagneront.

Photos : Documentation générale photographique Roger-Viollet.

Texte original de la plaquette « 100 ans de jeunesse » d'avril 1987,

complété par Jean-Pierre COINTAULT pour la partie contemporaine

Construites sur le modèle des grandes écoles et des écoles d'Arts et Métiers, les premières Ecoles nationales professionnelles ont immédiatement vu se développer un esprit de corps parmi leurs anciens élèves.

Sans doute, pour respecter les dates officielles, le groupement de ceux-ci ne célébrera-t-il son centenaire qu'en 1995. On ne peut s'empêcher cependant de considérer que c'est bien dès l'ouverture des premières Ecoles nationales professionnelles en 1886-1887 que s'est développée une amitié solide au sein de cette communauté qui au cours de tant de vicissitudes s'est forgée autour des Ecoles nationales professionnelles, puis des sections de techniciens supérieurs et des instituts universitaires de technologie.

Logo des années 60

Le premier emblème de la Société amicale en 1895

Logo actuel

Les premiers pas

Le 13 octobre 1895, un dimanche, à dix heures du matin, se tient la première assemblée générale de la société amicale des anciens élèves de l'Ecole nationale professionnelle de Vierzon. Le projet remontait à 1892 et d'ailleurs depuis quelque temps existaient dejà des associations d'anciens élèves des E.N.P. d'Armentières et de Voiron. Celle des anciens de Vierzon a été créée le 19 mai 1895. A sa première assemblée générale, il y a une quarantaine de personnes. On commence par élire un président d'honneur, qui sera Henri Brisson, président de la Chambre des Députés. Le président actif est le directeur de l'école, M. Perrin.

La séance est levée à midi, suivie d'un banquet servi à l'école.

On ne résiste pas à l'envie d'en citer le menu, témoin de ce que l'époque était aux solides appétits : *« Hors-d'œuvre variés, beurre et céleri, tête de veau en peau vinaigrette, saumon sauce hollandaise, bouchées à la reine, poulet Marengo, civet de lièvre à l'italienne, pâté de perdreau truffé, faisan, salade, choux-fleurs maître d'hôtel, brioche, savarin au rhum, nougat, pièce du milieu, desserts variés... ».*

Trois ans plus tard, le 16 octobre 1898, le Président Perrin lance l'idée d'une fusion des associations de Vierzon, Armentières et Voiron.

Il émet dans son rapport des idées d'une modernité qui n'est pas sans émouvoir aujourd'hui : *« Si les sociétés amicales, dit-il, ne visaient qu'à conserver les souvenirs amicaux des condisciples, nous nous rallierions sans réserve aux conclusions défavorables à cette fusion ».*

Je vous proposerais même de réduire des 4/5 la cotisation annuelle. Mais à côté des sentiments, il y a la lutte pour la vie, et c'est, je crois, le but, sinon le plus élevé, du moins le plus utile.

Ces idées feront leur chemin, mais en 1898 elles ne sont pas encore tout à fait mûres. Néanmoins, notamment à Paris, les membres des trois associations tiennent déjà des réunions communes.

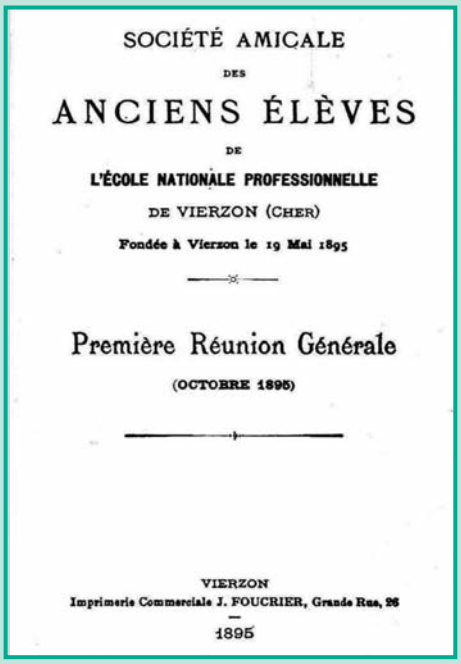

SOCIÉTÉ AMICALE

DES

ANCIENS ÉLÈVES

DE

L'ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE

DE VIERZON (CHER)

Fondée à Vierzon le 19 Mai 1895

Première Réunion Générale

(OCTOBRE 1895)

VIERZON

Imprimerie Commerciale J. FOUCRIER, Grande Rue, 26

1895

Couverture de la première de toutes les publications de la Société : compte-rendu de l'assemblée générale du 13 octobre 1895.

Dans son allocution à l'assemblée générale d'octobre 1900, le Président Perrin indique qu'en cinq ans, l'avoir de la société est passé de 47,40 francs à 3.600 francs, la cotisation annuelle étant de 5 francs.

(Ces chiffres sont à multiplier par 40 pour obtenir leurs équivalents d'aujourd'hui). Il parle déjà du temps où il faudra à l'association un local et un secrétaire permanent. Il prévoit même de transférer le siège de la société à Paris.

Le 1er juillet 1905. le Bulletin n° 31 paraît avec la mention nouvelle : Société des Anciens Elèves des Ecoles Nationales Professionnelles de Vierzon et d'Armentières.

Un nouveau pas est franchi en 1908 quand le nouveau président de la société, Joseph Roux, directeur de l'E.N.P. de Vierzon, propose à l'assemblée générale d'intituler désormais l'association « Société des Anciens Élèves des Ecoles Nationales Professionnelles », tout simplement, afin de permettre aux anciens élèves de Voiron et de Nantes d'adhérer individuellement. Cette proposition est adoptée.

C'est donc une société nationale et dynamique qui fête déjà son 15e anniversaire le 2 juillet 1911. Elle célèbre en même temps son millième adhérent : très exactement 1.185. La cérémonie a lieu à Vierzon en présence du président de la Chambre des Députés, Henri Brisson. On tire des salves d'artillerie !

La Grande Guerre

Un bulletin sort le 1er octobre 1915, le premier depuis le début du conflit. Il contient déjà les noms des 20 membres tués au combat. 44 sont blessés, 6 portés disparus, 13 prisonniers. Il y a aussi les citations à l'ordre du jour de 14 camarades, dont celle du futur président de la société, Adrien Véranneman, sapeur-télégraphiste au 8e génie, cité à l'ordre de l'armée pour son action le 2 septembre 1914.

Lorsque la guerre s'achèvera, 525 membres de l'association auront trouvé la mort, dont 118 d'Armentières, 122 de Nantes, 110 de Vierzon, 175 de Voiron. De tels chiffres, pour un groupement qui venait de fêter son millième adhérent, témoignent des lourdes pertes de la France durant ces années terribles.

Parmi les héros de la guerre, un ancien d'Armentières, Nungesser, célèbre pilote qui devait disparaître avec Coli en 1927 au cours du premier vol transatlantique Paris-New-York.

Une assemblée générale se tient le 19 octobre 1919 à Paris, à l'Hôtel des Sociétés Savantes où le siège est désormais fixé. Pour la première fois, un ancien élève devient président : Emile Garabiol (sorti de Voiron en 1893) directeur général de la Manufacture Parisienne de Caoutchouc. C'est sous sa présidence qu'un décret du 4 février 1922 accorde à la société la reconnaissance d'utilité publique. En 1922 également est engagé un agent permanent, Gaston Duvet, ancien de Vierzon.

A Emile Garabiol succèdent à la présidence : Jean-Baptiste Francillon (1926-1930), Lucien Fourmanoir (1930-1934), Adrien Véranneman (1934-1939). Il y a d'ores et déjà 28 groupes régionaux. Une Coupe de l'Amicale est créé pour constituer un Concours général des Ecoles Nationales Professionnelles.

Autre idée à laquelle travaillent Adrien Véranneman et son successeur André Colas (élu président en 1939) : l'acquisition d'un immeuble pour y fixer le siège de la société. Mais la guerre éclate et le projet est provisoirement abandonné.

Au lendemain de la Libération, au siège, le lieutenant colonel Pierre Nandou prend les fonctions d'agent général permanent.

REVUE TECHNOLOGIQUE

TRIMESTRIELLE

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES NATIONALES PROFESSIONNELLES

ARMENTIÈRES, ENNAL, NANTES, VIERZON, VOIRON

1922 : la Revue Technologique.

L'épanouissement

Malgré le retard dû à la guerre et aux temps difficiles, les manifestations du Centenaire de la société ont lieu du 14 au 17 mars 1947. Le Président Colas, son futur successeur Michel Claude, commissaire général, ont voulu saisir l'occasion de promouvoir de la société une image conforme à celle d'un groupement comptant alors 11.000 membres : délégation conduite par M. Le Rolland, directeur général de l'Enseignement technique, grande fête de nuit au Palais d'Orsay, exposition au Musée Pédagogique, banquet présidé par M. Naegelen, ministre de l'Education nationale.

En 1952, le n°1 d'une nouvelle revue, Le Technicien E.N.P., a son éditorial consacré à « Notre maison ». C'est la reprise du projet interrompu par la guerre.

Ce sera sous la présidence de Désiré Bachard que le projet aboutira, grâce à la fois aux ressources accumulées par la société et par une souscription auprès des adhérents. Il s'agira d'un hôtel particulier situé 43, rue Decamps, à Paris (16e), dont l'acte d'acquisition est du 7 avril 1954.

L'inauguration a lieu le 26 février 1955. L'association nationale compte alors 16.500 membres.

Agent général permanent depuis dix ans, Pierre Naudou prend sa retraite. Le lieutenant-colonel Chouard lui succède.

Le Président Bachard se retire en 1957, remplacé par Charles Gaucher. La présidence de celui-ci va être marquée par un tournant fort important dans l'histoire de l'association nationale. Citons successivement : les événements, la politique mise en place pour leur faire face, les moyens nécessaires pour surmonter la crise et inscrire le groupement dans un nouveau devenir.

Le grand tournant

Jusque-là tout avait été simple en matière de vocation de l'association, consacrée aux seuls anciens élèves des Ecoles Nationales Professionnelles. Désormais, une majorité d'élèves brevetés poursuivent leurs études dans les sections de techniciens supérieurs. Celles-ci ont été créées dans les E.N.P. mais il y en a aussi dans certains collèges techniques, en vertu de la réforme de janvier 1959. E.N.P. et collèges techniques portent désormais l'appellation commune de lycées techniques.

Faut-il que la société devienne l'association des anciens élèves des lycées techniques d'Etat, parce que c'est la nouvelle appellation des anciennes E.N.P. ? Faut-il que dans ces conditions elle regroupe des adhérents de niveaux différents (nouveaux techniciens et techniciens supérieurs), et donc de vocations professionnelles dissemblables - ce qui n'avait jamais été le cas jusque-là au sein de la société amicale ? Faut-il tout au contraire que la société demeure fidèle à la vocation professionnelle uniforme de ses adhérents plutôt qu'au statut administratif des écoles ? Faut-il en conséquence qu'elle s'ouvre à tous les techniciens supérieurs formés dans les E.N.P. ou dans d'autres établissements ?

C'est la seconde solution qui est adoptée : en 1961, l'association prend le nom de Société amicale nationale des Techniciens supérieurs et anciens élèves des E.N.P. (techniciens, ingénieurs et cadres).

En 1959 est engagé un nouveau secrétaire général permanent, Pierre Bailly, trente-cinq ans.

De bulletin d'association, Le Technicien devient une véritable revue technique, au format 21 x 27.

Au siège de la rue Decamps des travaux doublent la surface de l'immeuble et permettent d'ouvrir une grande salle de réunions où se tiendront assemblées générales mais aussi conférences et séminaires.

En 1962, Raoul Delannette succède comme président à Charles Gaucher. L'œuvre de modernisation et de contact avec l'évolution des réalités se poursuit résolument. En 1964 est lancée une politique d'information et de promotion : conférences de presse, interventions à la radio et à la télévision, à Bordeaux, à Lille, à Nancy, à Paris même. La même année, le congrès national de l'association à Grenoble comporte une séance publique où interviennent des personnalités extérieures.

Intéressée profondément par l'identité européenne de « l'ingénieur technicien », la société a pris des contacts avec la F.E.A.N.I. (Fédération européenne des associations nationales d'ingénieurs). Elle est invitée au congrès de la F.E.A.N.1. à Munich en 1962 et son secrétaire général assistera régulièrement aux travaux du comité de la fédération européenne consacrés aux équivalences de formation.

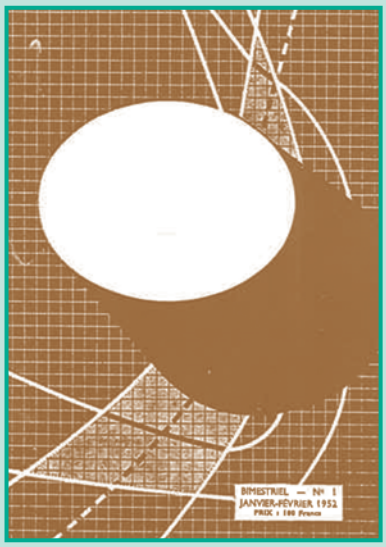

1952 : Le Technicien ENP, bimestriel.

1959 : Le Technicien ENP passe au format 21 x 27.

1968 : Technologie, devenu en 1974 : Le monde de la Technologie.

Le couronnement de cette politique est sensible lors du congrès national organisé par la société à Metz en octobre 1966. La presse parisienne se déplace. Le C.N.P.F. est représenté. Parmi les conférenciers, le secrétaire général de l'Union Technique Suisse. Les ingénieurs techniciens luxembourgeois ainsi qu' une association allemande sont présents.

Pareil dynamisme a permis de faire face avec sérénité à l'annonce de la création des instituts universitaires de technologie en 1965 : la nouvelle orientation choisie pour la société nationale en 1961 allait donc dans le bon sens puisqu'elle s'ouvrait bien sur toute évolution à venir.

On songe alors à franchir un pas de plus en assignant des buts toujours plus professionnels et formateurs au groupement. Dans cette optique, la société amicale nationale traditionnelle, reconnue d'utilité publique, jouerait un rôle semblable à celui d'une fondation, gérant son patrimoine, tandis qu'à une seconde association, l'Association Française de Technologie, reviendraient les fonctions évolutives de représentation, d'information, de promotion, de formation.

Un nouveau sigle est adopté : FRANCE INTEC.

En mars 1967, Eugène Donné devient président commun des deux associations.

Au début de 1968, une nouvelle revue apparaît : "Technologie", tandis que la présentation officielle de l'Association Française de Technologie a lieu au cours de deux journées d'études auxquelles assistent 200 représentants de l'Education nationale, des Professions, de différents groupements.

En octobre 1968, Georges Tourret devient président de La société nationale T.S. - E.N.P. tandis que Georges Limoge est élu président de l'Association Française de Technologie. Henri Morin assure quelque temps la présidence par intérim de la société nationale.

Aujourd'hui France Intec

En octobre 1969 - au lendemain d'un congrès de Vichy particulièrement retentissant - Alain Sausse devient le président de la société nationale et de l'Association Française de Technologie. C'est en effet finalement la formule de l'unité qui s'est avérée la plus efficace en matière de gestion comme en matière d'image.

On entre alors dans la période contemporaine de l'histoire du groupement. La présidence d'Alain Sausse dure une première fois jusqu'en 1974. Deviennent ensuite successivement présidents : Pierre Cessot (1974-1976), Gilbert Pernot (1976-1978), Adrien Lemoine (1978-1979).

Réélu à la présidence en 1979, Alain SAUSSE prend en compte les aspirations fédéralistes de nombres de régions et lance un groupe de réflexion pour définir de nouveaux statuts orientés vers ce souhait. Réorientation majeure puisque longtemps la philosophie de la société nationale avait été farouchement unitaire. Les tendances fédérales y avaient été vigoureusement combattues, et sans doute à l'époque, cela avait-il été un bien, car on avait pu ainsi concentrer toutes les énergies sur l'échelon national et doter celui-ci de moyens suffisants pour promouvoir une image solide des E.N.P. et de la vocation de leurs anciens élèves.

L'époque est à la tendance inverse. L'importance prise par les nouveaux diplômes B.T.S et D.U.T (40.000 distribués par an en 1980 !) a bouleversé les données. On ne conduit pas les destinées d'une telle masse de diplômés comme lorsqu'il y avait en tout 40 ou 50.000 anciens E.N.P.

Les liens des uns et des autres ne sont plus les mêmes, la proportion d'adhérents non plus. Au surplus les aspirations aux responsabilités régionales se sont dans tous les domaines considérablement développées. Enfin la politique nécessaire, du groupement depuis 1961 de se définir davantage par la vocation professionnelle d'une formation que par une appartenance scolaire « à des murs », a eu pour conséquence une volonté d'ouverture par rapport aux anciennes normes d'adhésion.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mars 1980 entérine la nouvelle orientation confédérale proposée par le groupe de réflexion, et les nouveaux statuts sont publiés en octobre 1981 et l'Union Confédérale d'Ingénieurs et Techniciens FRANCE INTEC voit officiellement le jour.

Un évènement concomitant bouscule le quotidien de l'Association puisque, sous l'impulsion du Président Alain SAUSSE, le siège de la rue Decamps - dont l'entretien dépasse les possibilités financières de l'Association - est vendu et remplacé par des locaux plus fonctionnels et modernes au106, avenue Félix Faure, qui sont inaugurés en octobre 1984.

L'ordinateur fait une entrée timide et très centralisée dans la gestion de l'Association.

Mais les esprits butent encore sur la transition ENP/BTS-DUT.

Le Président Alain SAUSSE, après quinze années marquées par ces mutations importantes, décide de passer la main. Lors du congrès de Lyon en 1986, Jean-Pierre COINTAULT est élu Président. C'est un nouveau virage, pour la première fois, un BTS prend la tête de l'association, au grand dam de certains anciens qui hésitent à lui reconnaître la dignité « d'ancien ENP ».

Nous entrons rapidement dans la célébration du Centenaire de l'Enseignement Technique et des premières ENP. Evènement national salué par la poste avec l'émission d'un timbre de commémoration. C'est VOIRON et VIERZON en 1986, ARMENTIERES en 1987. Chaque manifestation est l'occasion de rassembler plus d'un millier d'anciens élèves venus de France et de l'étranger pour célébrer « leur école ».

Pour marquer l'évènement, FRANCE INTEC publie un numéro spécial du Monde de la Technologie « 100 ans de jeunesse ».

Mais les faits sont têtus et la transition ENP/BTS, comme décrite auparavant s'opère difficilement ; on est passés d'un groupe compact - qui dans une association recherche fidélité et rapports amicaux, à un groupe plus varié de consommateurs de services à la recherche de réseaux d'influence.

Un groupe de réflexion travaille pour trouver des solutions à ce problème avec en point d'orgue le séminaire en1989 à La CHAMBA, pays à l'eau bleue dont notre ami A. BARTHOLIN est le maire. C'est dans ce hameau de Haute-Loire qu'est prise la décision de lancer une association à vocation « services » pour les BAC+2.

Avec l'aide financière de France Intec et l'énergie de la petite équipe des BTS du Conseil d'administration : Jean-Pierre PANGAUT, Gérard LEYDET, Michèle RICHARD, Bernard GUIDOUX, Nicole BAUSSARON, C.CURTIL, Denis LOUVEL, et l'appui de quelques anciens dont Alain SAUSSE, le Président Jean-Pierre COINTAULT fonde FRANCE BTS en 1991.

Trois salons des BTS, un millier d'adhérents qui viennent chercher les services de l'Association mais qui refusent de s'y investir. J'entends encore ce jeune BTS me dire *« merci, j'ai trouvé un emploi grâce à France BTS, mais j'arrête mon abonnement »*. Tout un symbole !

Cet environnement ajouté aux charges du remboursement des sommes dues à France Intec, conduit à mettre un terme à cette aventure en 1995.

En 1993, nouveau chassé croisé à la Présidence, Alain SAUSSE reprend les rênes pour préparer le centenaire de l'Association. Cet événement donne lieu à une grande célébration et la participation de plus de 400 anciens. Le Musée des Costumes et Traditions des ENP organisé au Siège de l'Association connait un grand succès. Un film des cérémonies est tourné en cette occasion et une médaille du Centenaire est frappée. Le côté festif et amical de cette célébration laisse des traces et il est demandé à A. CELERIER - cheville ouvrière de ces manifestations - d'envisager de se retrouver en l'an 2000 pour fêter le XXIe siècle.

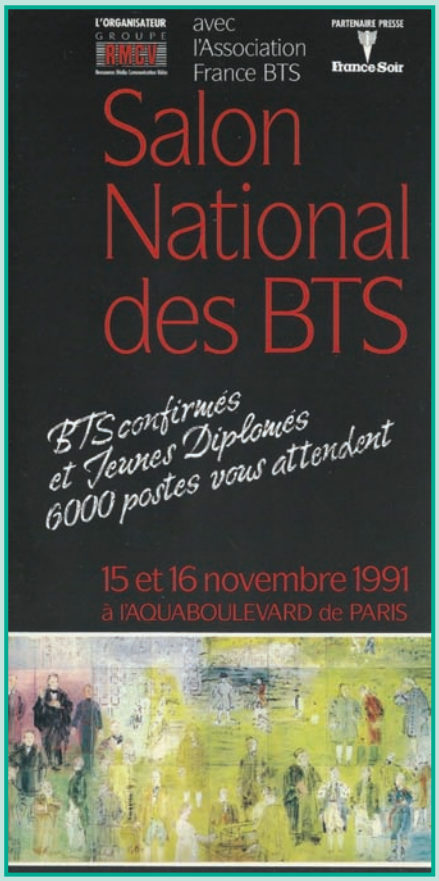

Le Président Alain SAUSSE demande à Jean-Pierre COINTAULT de reprendre le défi de l'an 2000 avec Jean-Pierre PANGAUT. Ils approchent Paul LATASTE pour nous faire découvrir sa terre « Le Pays Basque » : succès d'enfer, qui verra naître les Journées de l'Amitié organisées chaque année depuis.

La formule permet d'aller à la rencontre des Fédérations Régionales en décentralisant l'Assemblée Générale, elle permet aux amis qui reçoivent de faire découvrir avec fierté leur région : L'Auvergne, Thiers en 2001 - le Périgord, Périgueux en 2003 - Bourges en 2004 - Chantilly en 2005 - l'Alsace en 2006 - la Bourgogne en 2007 - Lorient en 2008 - Troyes en 2009 - Le Pays Basque en 2010 - La Provence en 2011 - Clermont-Ferrand en 2012 - Moissac en 2013 - Cholet en 2014.

En 2002, Alain SAUSSE décide de mettre un terme à sa Présidence. On peut en admettre le principe après vingt années à la tête de l'association qu'il a marqué de sa forte empreinte.

On prend les mêmes et on recommence ! Jean-Pierre COINTAULT, sollicité à nouveau, accepte le principe si l'équipe qui l'entourait à FRANCE BTS est partante pour l'accompagner.

Un nouveau tournant dans la gestion de l'Association est pris ; mise en place de vrais moyens informatiques, abandon progressif du papier, tenue de la comptabilité en interne par Bernard GUIDOUX et Maurice DENIS développement de la location d'une partie de nos locaux, amélioration de la maquette du Monde de la Technologie sous la responsabilité d'Alain SAUSSE, création d'un site internet sous la responsabilité de Michel GIBAUD, toutes actions qui permettent une saine gestion de notre Association mais qui ne règlent pas la disparition progressive de notre activité ***« Amicale d'Anciens ».***

Sous l'action de rares pionniers - dont le Groupe Bourbonnais de Jean FLOQUET - il a été décidé de participer au développement et à la promotion de l'Enseignement Technique et Professionnel, auprès des Jeunes des Lycées et Collèges.

FRANCE INTEC a proposé de parrainer ces actions en utilisant notamment les dons faits par nos généreux Anciens. Pour concrétiser cette nouvelle orientation, en 2010. Le Président Jean-Pierre COINTAULT a pris l'initiative de faire procéder à la modification de nos statuts afin d'y mettre en valeur l'objectif de Promotion de l'Enseignement Technique. Ces nouveaux statuts ont été introduits par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 octobre 2010.

En outre, un accord de partenariat a été signé en 2014 avec l'AFDET dont le rôle premier est le développement de l'Enseignement Technique, et nul doute que l'avenir devrait permettre de rapprocher les actions de nos deux associations en ce domaine.

JA 2013, vue du groupe devant la cathédrale Sainte Cécile d'Albi et promenade en gabarre.

Quatre élèves récompensés lors des premières olympiades des ateliers scientifiques et technologiques des collèges du bassin de Thiers et d'Ambert, organisées par le groupe France Intec Thiers.

Remise du challenge des CET par le Président Jean-Pierre COINTAULT

4e Olympiades des ateliers scientifiques et techniques des collèges du bassin de Montluçon organisés par le groupe Bourbonnais de France Intec.

Histoire de l'enseignement technologique en France

Texte : Alain BONHOMME - Sur la base du texte de la plaquette « 100 ans de jeunesse » N° 59 du Monde de la Technologie publié en avril 1987 augmenté des réformes importantes des formations initiales conduisant aux évolutions de nos formations actuelles.

Cette histoire s'avère relativement complexe à reconstituer du moins dans sa première partie car l'Enseignement Technologique n'est pas né d'un grand principe fondateur comme les enseignements primaires et secondaires mais résulte d'une unification tardive de formations hétérogènes à l'occasion de la réforme scolaire de 1960.

Les enseignements technologiques occupent le niveau le plus élevé des disciplines techniques intermédiaires entre la formation professionnelle aux métiers essentiellement manuels et la formation, de niveau supérieur, aux fonctions d'ingénieurs et cadres.

Les enseignements technologiques ont dans ces conditions pour mission de former des collaborateurs susceptibles d'autonomie, capables de devenir des cadres moyens, et auxquels, grâce à une formation générale de base, il soit possible d'accéder le cas échéant à tous les échelons hiérarchiques de l'entreprise.

Historiquement, en France, il y a lieu d'englober sous le vocable actuel d'enseignements technologiques : les anciennes Ecoles Nationales Professionnelles, dont les premières ouvrirent en 1886-1887, les Sections de Techniciens Supérieurs en 1962 et les Instituts Universitaires de Technologie en 1965.

On ne parlera donc pas ici de l'évolution des enseignements professionnels bien que ce soit le terme générique d'enseignement technique qui était alors employé, la distinction entre les deux étant relativement floue, avant la création des Lycées d'enseignement professionnel en 1976.

On notera qu'à leurs origines les Ecoles d'Arts et Métiers ont joué un rôle assimilable à celui des enseignements technologiques. En relevant leur niveau et en allongeant la durée complète de leurs études, elles ont rejoint les grandes écoles.

La Révolution industrielle

On ne surprendra personne en disant que l'histoire des enseignements technologiques est liée à l'histoire des technologies, et l'histoire des enseignements technologiques en France à l'Histoire de France.

Ce n'est pas par hasard si les anciennes corporations vont disparaître à peu près à la même époque — la seconde moitié du XVIIIe siècle — que va se produire la Révolution industrielle. Il est mis fin au monde des corporations d'origine médiévale, une première fois par Turgot, ministre de Louis XVI ; une seconde fois, définitivement en 1791 d'abord par le décret d'Allarde du 17 mars affirmant que toute personne a la liberté de « faire tout négoce ou d'exercer telle profession » puis par la loi Le Chapelier promulguée le 14 juin de la même année. Or les corporations avaient été le creuset de l'apprentissage, c'est-à-dire de la transmission du savoir-faire technique de l'artisanat.

L'industrie du XIXe siècle rompant avec les formes traditionnelles du travail va engendrer des qualifications nouvelles et induire le besoin de cadres intermédiaires qui vont être à l'origine des futures structures de formation professionnelle.

Le virage est amorcé à partir de 1750, quand apparaissent des académies et sociétés provinciales, des bureaux d'agriculture, des cabinets d'histoire naturelle, de nombreuses écoles de dessin d'art et industriel (il y en aura 27 à la fin de l'Ancien Régime).

Les progrès de l'armement, l'organisation du réseau routier, l'exploitation des mines entraînent la création des Ecoles des Ponts et Chaussées en 1747, du Génie l'année suivante, des Mines en 1783.

L'Ecole des Enfants de l'Armée, ouverte en 1786 à Compiègne par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, contitue la première Ecole d'Arts et Métiers sous l'Empire en 1803. Elle est transférée en 1806 à Châlons. Une seconde école est ouverte à Beaupréau en 1804 et transférée à son tour à Angers en 1815. Ces deux écoles, auxquelles s'ajoutera celle créée à Aix en 1843, ont pour objet « *d'enseigner spécialement la théorie et la pratique nécessaires pour former des chefs d'atelier et de bons ouvriers* ».

Citons également le Conservatoire des Arts et Métiers, instauré à l'automne 1794 par l'abbé Grégoire alors que la Terreur vient à peine de s'apaiser. La mise en place des premières chaires d'enseignement à partir de 1819 donne au Conservatoire la mission d'être « *une haute école d'application des connaissances scientifiques au commerce et à l'industrie* ».

Le conservatoire des Arts et Métiers vers 1900.

Des écoles hexagonales

A la grande différence de ce qui va se passer dans les universités étrangères, où l'on verra s'ouvrir des collèges d'enseignement supérieur technique, la forme prise par ce type d'éducation en France sera celle des écoles de type militaire, dont une sera précisément une école militaire avant d'être aussi une école d'ingénieurs : c'est la célèbre Ecole Polytechnique, créée en 1795. L'Ecole Centrale des Arts et Manufacture, due à l'initiative privée sous la Restauration, en 1828, demeurera elle aussi plus attachée à l'esprit « école » qu'à l'esprit universitaire. Pour comprendre ce phénomène typiquement français, il faut remonter à Napoléon Ier, lui-même ancien élève du collège de Brienne, et voyant d'un mauvais oeil les corps intermédiaires pourvoyeurs « d'idéologues ». Rompant avec la notion d'universités, au pluriel, qui remontait à l'université de Paris dont toute l'Europe s'était inspirée au Moyen Age, Napoléon créa l'Université, unique et nationale.

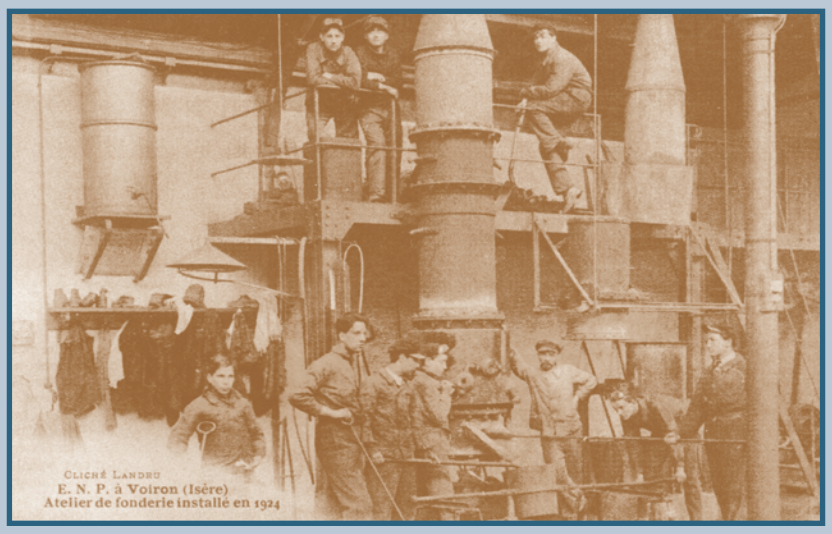

E.N.P. de Voiron : l'atelier de fonderie 1924.

La IIIe République

C'est la loi du 11 décembre 1880 qui crée l'Enseignement Technique en France et qui va servir de cadre juridique à son développement.

L'état, par une série de décrets va créer quatre écoles modèles sous le nom « d'écoles nationales primaires supérieures professionnelles ». Par un décret du 9 juillet 1881, une première école expérimentale est créée à Vierzon. Elle ouvrira seulement le Ier octobre 1887. Un décret du 10 mars 1882 fonde l'école d'Armentières, qui ouvrira en même temps que celle de Vierzon. Finalement un troisième décret, du 26 juillet 1882, prévoit une école à Voiron, qui en fait sera la première à ouvrir, le 5 octobre 1886. Leur implantation fut retenue dans les centres industriels.

Le décret du 13 octobre 1898 transforme à son tour l'Institution Livet à Nantes en E.N.P. Alors se trouvent constituées « Les Quatre Vieilles ainsi dénommées pour les distinguer de celles qui suivront : Tarbes, Epinal, La Martinière à Lyon, Saint-Etienne, Chalon-sur-Saône, Metz, Nancy, Creil, Oyonnax, Egletons, Saint-Ouen devenu par la suite Paris-Raspail, Limoges, Thiers, Morez. Il faudra attendre la loi de finances du 13 juillet 1925 pour que la première ENP de filles ouvre ses portes à Bourges en 1929. Suivront les écoles de Vizille, Poligny, Creil (j.f), La Martinière à Lyon (j.f) et Strasbourg.

La porte étroite

Ce qu'il faut dire de l'esprit même de l'enseignement dispensé dans les Ecoles Nationales Professionnelles durant leurs soixante à soixante-dix premières années, c'est qu'il est à la fois ségrégationniste et élitiste. Ceci explique la rigueur de ses conditions d'admission, de son encadrement, du caractère difficile d'attribution du diplôme « d'élève breveté des ENP ».

On y entre par un concours national. C'est le principe même des grandes écoles appliqué à un enseignement technologique « court ». Comme les Ecoles Normales d'Instituteurs de l'époque, les E.N.P. recrutent une élite définie socialement : celle des classes sociales qui n'envoient pas leurs enfants au lycée.

La durée des études est de 4 ans, les deux premières années étant communes à tous les élèves avant l'orientation vers les sections industrielles et commerciales ou vers les sections préparatoires aux arts et métiers. La formation fait une large place, à côté des enseignements scientifiques et littéraires, à un enseignement professionnel reposant sur trois pôles principaux : le dessin technique, la technologie et les travaux pratiques touchant aux métiers de la menuiserie de l'ébénisterie, du modelage, de la fonderie, de la chaudronnerie, de l'ajustage, de l'outillage, de l'électricité… dans des ateliers très bien équipés.

Il va de soi que ce système a produit tout à fait naturellement des élites, capables de surmonter un concours exigeant, sélectionnées donc susceptibles de recevoir une formation homogène de qualité. Mieux encore : des élites heureuses de leur sort puisqu'elles étaient là grâce à leur mérite et qu'elles accédaient ensuite à des situations socialement enviables, comme l'ont attesté les réussites brillantes de nombreux anciens élèves des E.N.P.

En d'autres termes, les élèves les plus doués de classes sociales généralement modestes trouvaient là un terrain d'épanouissement qui leur était réservé puisqu'ils n'étaient pas sollicités par la voie du lycée classique et du baccalauréat.

Le tournant des réformes à partir des années cinquante

Revenons à l'Histoire. Des réformes successives, c'est ce qui caractérise la vie des enseignements technolo giques des années 50 jusqu' à nos jours.

A partir du décret du 19 février 1952 se développent des sections préparant au « brevet de technicien », en un ou deux ans au-delà du diplôme d'élève breveté des E.N.P. Puis, le décret du 26 août 1957 crée le cadre structurel des sections de techniciens supérieurs rattachées aux Ecoles nationales professionnelles, mais aussi à certains collèges techniques et établissements assimilés.

E.N.P. d'Armentières : forges et estampage.

La réforme de l'enseignement de 1959 : Les Ecoles nationales professionnelles, les Collèges techniques, les écoles de métiers et les écoles professionnelles de la ville de Paris deviennent des lycées techniques. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1966 que progressivement le diplôme d'élève breveté des E.N.P. ainsi que le brevet d'enseignement industriel (des Collèges techniques) disparaissent pour faire place au « brevet de technicien », du niveau du baccalauréat. Mais pendant ce temps-là le décret de janvier 1959 a remplacé l'ancien brevet de « technicien » de 1952 par celui de « technicien supérieur », qui ne sera applicable qu'à partir du décret du 2 août 1962. Les titulaires du premier bénéficient de la nouvelle appellation avec effet rétroactif.

Le décret du 3 août 1963 crée les collèges d'enseignement secondaires (CES) et tous les enseignements techniques sont reportés après la classe de 3e. Cette réforme répond au souci de lutter contre une orientation précoce des élèves et d'élever leur niveau de culture générale de base. On instaurera ensuite une parité entre toutes les filières d'enseignement et le baccalauréat de technicien créé en 1965 permettra la poursuite d'études supérieures.

On aurait pu imaginer que les choses étaient stabilisées et que le « Technicien Supérieur » serait au sommet des enseignements technologiques. Son diplôme, le B.T.S., bien que nouveau venu, commençait à être connu et apprécié des employeurs. En 1965, on réinvente une nouvelle formation technique supérieure courte, les Instituts Universitaires de Technologie.

Le premier projet des I.U.T. prévoyait la disparition à terme des B.T.S. avec lesquels ils semblaient faire double emploi. Il n'en a rien été. Rattachées à des lycées techniques, les sections de techniciens supérieurs dépendent en effet, comme les classes préparatoires aux grandes écoles, de l'enseignement secondaire tandis que les instituts universitaires de technologie relèvent quant à eux de l'Enseignement supérieur.

En octobre 1965, les premiers I.U.T. ont ouvert à titre expérimental, avant que le décret du 7 janvier 1966 officialise leur création.

Pour situer l'évolution des chiffres, précisons que durant la dernière période des Ecoles nationales professionnelles, au début des années 60, il sortait chaque année environ 2.000 élèves brevetés de ces écoles.

En 2013, on a délivré 21.620 DUT et presque autant de BTS. En tout, plus de 43.000 « techniciens supérieurs » sont sortis de formation toutes spécialités confondues (secteur de la production et des services).

Poursuite de la transformation de l'Enseignement Technique et nouveaux diplômes

La loi du 11 juillet 1975 et ses décrets d'application du 28 décembre 1976 (réforme Haby) dotent chaque cycle d'enseignement de structures scolaires spécifiques. On parlera désormais de l'école, du collège, du lycée et du lycée d'enseignement professionnel. Rappelons qu'auparavant et depuis la réforme de 1963 ont été instaurés dans les CET (Collèges d'Enseignement Technique) une formation en deux ans à partir de la classe de 3e conduisant au CAP et à partir de 1965 au BEP. Créé en 1976, le lycée d'enseignement professionnel faisant suite au CET deviendra lycée professionnel en 1986.

Naissance du Baccalauréat Professionnel : c'est La mission École - Entreprise créée le 1er octobre 1984 à l'initiative du ministre Chevènement et présidée par Daniel Bloch qui fixe l'objectif ambitieux, de conduire 80 % de la classe d'âge « au niveau du baccalauréat ».

Ce nouveau diplôme, le Baccalauréat Professionnel devient accessible en deux ans, à partir de 1985, aux élèves titulaires d'un BEP, et plus exceptionnellement d'un CAP.

Il s'agissait également de mettre à contribution les entreprises pour mettre en œuvre la formation envisagée et de consacrer ainsi les jumelages écoles - entreprises. C'est également dans l'enseignement professionnel, vers les années 80, que les programmes ont été élaborés sous la forme de référentiels de certification précisant les compétences à acquérir pour obtenir le diplôme.

La réforme Darcos de 2009 ramènera la durée de formation à 3 années à partir de la classe de troisième suite à la disparition programmée des BEP.

Aujourd'hui, c'est un flux de prés de 160.000 bacheliers professionnels sortant chaque année, dont prés de quatre sur dix poursuivront en enseignement supérieur.

Les Baccalauréats Technologiques : créés en 1968, ils ne couvrent pas moins de 17 filières de formation dont 10 séries F industrielles et chimie/biologie, 4 séries G et H en tertiaire et 3 en art (danse, musique, arts appliqués) et seront délivrés jusqu'en 1994.

Les Baccalauréats STI (Sciences et Techniques Industrielles) : Ils remplaceront dès 1995 les Baccalauréats Technologiques en proposant 12 spécialités différentes. En 2013, ces douze spécialités, chacune liée à un champ professionnel, sont à nouveau remplacées par les quatre spécialités de la série STI2D - ITEC (Innovation technologique et éco-conception), SIN (Système d'information et numérique), EE (Énergies et environnement), AC (Architecture et construction) qui sont beaucoup plus polyvalentes. Ainsi, les élèves en série STI2D ont une formation scientifique et technologique plus large et plus ouverte leur permettant de mieux aborder la poursuite d'études supérieures.

D'autres voies d'accès aux diplômes, l'alternance, la VAE :

A côté de la formation scolaire à temps plein, L'obtention d'un diplôme de l'Enseignement Technologique Supérieur peut se faire de différentes manières aujourd'hui.

L'alternance permet d'allier études et activités professionnelles et devient une solution efficace pour entrer plus facilement dans la vie active. Favorisée depuis plusieurs années par les pouvoirs publics, cette voie de formation séduit de plus en plus de jeunes, à différents niveaux de Bac+2 à Bac+4/5. En 2010, un jeune sortant sur cinq est issu d'une formation en alternance.

Si en Allemagne, le système de formation professionnelle basé sur l'apprentissage est devenu un modèle d'efficacité en Europe, s'il bénéficie d'une image très positive dans la société puisqu'il est l'un des garants de la compétitivité de l'économie, en France, des marges de progrès considérables sont encore possibles. Au 31 décembre 2012, on comptait 438.143 apprentis dans des centres de formation publics et privés, dont 135.371 dans l'enseignement supérieur (du BTS au diplôme d'ingénieur). Mais l'objectif de 500.000 apprentis d'ici 2017 sera difficile à atteindre. Force est de constater que malgré les bons résultats en termes d'insertion professionnelle, le dispositif pâtit d'un déficit d'image, les jeunes et les familles considérant toujours l'apprentissage comme une voie de garage et un pis aller. De leur côté, les Chefs d'Entreprises reconnaissent volontiers l'apprentissage comme une voie de l'excellence, et pour autant, le nombre de contrats signés n'est pas à la hauteur de l'engouement affiché.

La VAE (**V**alidation des **A**cquis de l'**E**xpérience) permet à toute personne, quels que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation et qui justifie d'au moins trois ans d'expérience professionnelle en rapport direct avec la certification visée, de prétendre à une certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle obligatoirement inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Certains diplômes acquis antérieurement permettent d'obtenir la validation automatique de domaines de compétences. Ces validations automatiques sont définies dans le texte réglementaire du diplôme visé.

Le B.T.S. et le D.U.T. dans l'organisation du LMD

Le B.T.S. et le D.U.T., diplômes de niveau III, s'inscrivent tous les deux dans l'organisation du L.M.D. et permettent l'obtention de 120 crédits européens.

On dénombre aujourd'hui prés de 88 spécialités de B.T.S. Elles existent dans tous les domaines industriels et tertiaires, quant au D.U.T. l'enseignement est assuré dans 24 spécialités dont 15 relèvent du secteur de la production comme par exemple « science et génie des matériaux », « génie mécanique et productique » et 9 autres du secteur des services comme par exemple « information, communication » ou « gestion des entreprises et des administrations ».

Le B.T.S a avant tout une vocation d'insertion professionnelle immédiate, le D.U.T est plus adapté à la poursuite d'études de part la nature du baccalauréat initial, les I.U.T. recrutant en priorité des bacheliers généraux.

Toutefois, un problème alarmant touche aujourd'hui plus particulièrement les formations en S.T.S. En effet, plus de 25% des candidats décrochent sans obtenir le diplôme. Cet échec touche davantage les bacheliers professionnels qui souhaitent pour 78% d'entre-eux, selon l'APB 2014, intégrer une S.T.S et cela pose la question de la pertinence d'une orientation vers ces filières, de jeunes possédant un niveau scolaire peut-être trop modeste pour pouvoir s'y maintenir [1].

La poursuite d'études avant tout...

Bien que la bonne insertion des sortants de filières professionnelles supérieures courtes se confirme malgré les aléas de la conjoncture, nombreux sont les jeunes titulaires de BTS ou DUT qui envisagent la poursuite d'études pour être encore mieux armés sur le marché du travail.

Plusieurs dispositifs de formation le permettent aujourd'hui :

- la Licence Professionnelle est un diplôme de niveau BAC + 3, créé par l'arrêté du 17 novembre 1999. Mise en place au sein des Universités en partenariat école - entreprises et les branches professionnelles, il est proposé pas moins de 173 mentions couvrant une large palette de métiers dans le domaine de la production industrielle, le secteur tertiaire avec le commerce, le transport, les services marchands et les services aux personnes et aux collectivités.

La pédagogie est adaptée aux exigences d'une formation professionnelle. L'année de formation alterne des apports théoriques et pratiques avec stage de 12 à 16 semaines en entreprise et mise en œuvre d'un projet tutoré.

La Licence Professionnelle valide l'obtention de 60 crédits E.C.T.S. et correspond à un niveau global de 180 crédits E.C.T.S. (système européen de transfert et d'accumulation des crédits) qui facilite la reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur dans toute l'Europe.

Elle peut également être obtenue par la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE).

- les classes préparatoires ATS et prépa post BTS/DUT Les classes préparatoires dites « ATS » (adaptation pour techniciens supérieurs) permettent d'assurer de meilleures chances de réussite aux concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs.

Certaines écoles d'ingénieurs proposent des admissions à Bac +2, mais la sélection est très sévère et peu de places y sont finalement proposées.

D'autres formules innovantes voient le jour, à titre expérimental et concernent encore peu de candidats. Par exemple, **Arts et Métiers** est devenue la première école d'Ingénieurs à proposer un cursus Bachelor :

- le Bachelor de Technologie Cette formation post bac destinée aux bacheliers STI2D est dispensée aux campus de Bordeaux et de Châlons en Champagne depuis la rentrée de septembre 2014. Dans ce nouveau cursus, une très large place est faite aux projets et aux réalisations technologiques en entreprise.

Pendant leur cursus, les étudiants découvrent le milieu industriel :

- en 1re année, un mois de stage en entreprise
- en 2e et 3e année, projet d'étude avec une entreprise, et stages (3 mois en 2e année et 6 mois en 3e année) ou en contrat de professionnalisation,
- une fois par mois, visite de sites industriels ou conférences.

A la fin de ce Bachelor de Technologie en 3 ans, les élèves obtiennent le DEST (Diplôme d'Etudes Supérieures Techniques). Ils pourront alors intégrer directement le monde du travail ou concourir pour intégrer la 1re année du cursus Ingénieur des Arts et Métiers.

Des avancées encore timides face aux enjeux économiques d'aujourd'hui

Le déficit d'image des formations Technologiques est toujours une réalité, il faut sans cesse s'investir davantage pour les valoriser tant auprès des enseignants chargés de l'orientation, qu'auprès des jeunes et de leur famille alors qu'elles portent en elles des valeurs d'excellence et d'intégration réussie pour ceux qui s'y sont engagés.

Il est frappant de constater que dans une conjoncture où le chômage est devenu la préoccupation majeure pour nombre de nos concitoyens, de nombreux postes dans l'industrie vont être libérés et trouveront difficilement preneur faute de techniciens formés...

Une évolution intéressante des formes d'enseignement est à noter. Par exemple, les nouveaux cursus du Bachelor de même que les licences professionnelles intègrent la formation en alternance en entreprise.

Bien que ce mode de formation progresse aujourd'hui, il n'en reste pas moins que les entreprises Françaises apparaissent encore hésitantes par rapport à cette démarche qui demande malgré tout un engagement et une organisation adaptée pour accompagner les apprentis au cours de leur cursus de formation.

Des associations et des acteurs locaux s'investissent :

L'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique) joue un rôle prédominant depuis de nombreuses années dans cette valorisation à plusieurs niveaux : elle favorise le partenariat Ecole/Entreprise dans les formations technologiques et professionnelles, informe sur l'orientation des jeunes à tous les niveaux de la scolarisation et en particulier au collège, assure la promotion de l'Enseignement Technique et Professionnel et participe à son évolution.

Désormais FRANCE INTEC, forte de ses expérimentations en région, notamment en Auvergne au sein du groupe Bourbonnais, également en Essonne, s'inscrit elle aussi dans ce combat après avoir signé une convention de partenariat avec l'AFDET.

Les CLEE, eux aussi, constituent un lieu de ressources et d'échanges dans la relation école/entreprise et participent à l'effort d'information et de promotion.

Bibliographie : *ONISEP, Eduscol, CEREQ, Site du Ministère Education Nationale, La documentation Française,*

Vincent TROGER - *L'histoire de l'Enseignement Technique : entre les entreprises et l'état, la recherche d'une identité - site PERSEE*

Françoise MEYLAN - *De l'ENP au Baccalauréat de Technicien ou l'évolution d'une filière de l'Enseignement Technique - CEREQ*

Xavier SIDO - *ENS CACHAN - mémoire de Master 2*

Avec le soutien précieux de ***Jean FLOQUET*** *France INTEC Groupe Bourbonnais*

Annexe (1) lire la rubrique « Nouvelles formations » concernant les baccalauréats professionnels

Histoire et place des Fédérations dans la vie de notre mouvement

Notre mouvement ne serait rien sans les hommes qui l'on façonné patiemment depuis sa création autour des premières ENP de Voiron, de Vierzon et d'Armentières et tout au long du siècle comme il est rappelé dans ce numéro spécial. Solidement ancré autour de ces écoles au départ, il a pu se développer par la suite dans tous les bassins économiques dynamiques de notre territoire puisque de nouvelles écoles y ont été créées pour former les hommes compétents dont notre industrie avait besoin. A l'occasion de ce cent vingtième anniversaire, nous avons demandé à chacune des Fédérations de nous rappeler ce qu'ont été les évènements marquants de leur histoire, de ce qui fait sens aujourd'hui pour ceux qui les animent et ceux qui s'y retrouvent dans cette tradition d'amitié qui perdure toujours.

On retrouvera bien sûr des pages d'histoire, celle des établissements qui ont façonné notre identité dans cette communauté ou les anciens ont su accueillir les plus jeunes et les aider à démarrer leur carrière, le témoignage de la réussite exemplaire d'une ancienne élève de l'ENP de BOURGES sortie en 1945, mais aussi l'expression d'engagements forts pour défendre la cause des enseignements technologiques et professionnels.

Remercions tous ceux qui nous ont apporté les informations que nous publions avec plaisir.

Aquitaine Intec, de la région à la Fédération... quelques dates importantes

3 mars 1974 : première AG du Groupe Régional Aquitain, Gilbert PERNOT, Vice-Président représente Alain SAUSSE et le Président Paul LATASTE anime les débats autour de l'Ingénieur Technicien, les nouvelles conventions collectives dans la métallurgie, le problème de la formation continue…

1979 : constitution de l'association « FRANCE INTEC Dordogne-Nord » à la suite du groupe Bergeracois. Le siège est situé au Lycée Albert CLAVEILLE de Périgueux qui accueillera 7 ans plus tard le Centre d'Enseignement du C.NA.M.

1981 : naissance de la Fédération AQUITAINE INTEC qui organisera à Arcachon l'année suivante les premières assises décentralisées de l'Union Confédérale d'Ingénieurs et Techniciens.

1985 : l'année des grands projets … au cours de l'AG de Brantôme à laquelle participent Adrien LEMOINE et le Vice-Président Jean-Pierre COINTAULT, les débats sont lancés sur la thématique de la formation continue. Y participent les Inspecteurs SAINT-HUBERT et PREVOT, l'AFDET avec Guy BERNARD. Le projet de création d'un Centre d'Enseignement du C.N.A.M. à Périgueux est présenté par l'équipe du groupe Dordogne. Les cours démarrent en 1986 et c'est en 1989 que le centre est inauguré. Bien des péripéties ont émaillé ce projet qui n'a pu voir le jour qu'avec l'appui d'un réseau animé à Bordeaux par Paul LATASTE et la volonté farouche d'aboutir des différents acteurs locaux qui ont su fédérer les employeurs et l'ensemble des partenaires tels que le Conseil Général, l'Union Patronale, l'Education Nationale… Le baptême de la première promotion de DPCT Organisation du travail se fera en 1992. C'est une vraie victoire pour tous les acteurs impliqués de la Fédération Aquitaine Intec.

An 2000 : France Intec rencontre l'an 2000 au Pays Basque !

Paul LATASTE, en chef d'orchestre avisé et son équipe se mettent en action et organisent avec un grand succès les premières Journées de l'Amitié pour recevoir tous les membres de la Confédération.

Juin 2003 : l'Aquitaine accueille à son tour à Périgueux la 108e AG de la Confédération, placée sous le patronage de Xavier DARCOS, Ministre délégué à l'Enseignement Scolaire. C'est aussi au cours de cette année-là que disparaît en juillet notre ami Paul LATASTE.

2010 : rendez vous au Pays Basque. C'est le véritable départ des Journées de l'Amitié en dehors des AG statutaires, habilement orchestrées par notre regretté Jean-Pierre PANGAUT et dont le succès ne se dément pas aujourd'hui.

2013 : Journées de l'Amitié de Moissac, organisées sur 3 jours, de main de maître par Jean-Pierre PANGAUT, Bernard BORDERES et Annie et Raymond MARIONNET. Tous à notre joie d'avoir réussi à faire plaisir, nous étions alors loin d'imaginer que Jean-Pierre allait nous quitter 3 mois plus tard.

La notion d'amicale ne suffit plus aujourd'hui pour grossir nos rangs, la fédération s'inscrit dans une nouvelle dynamique autour de la promotion des enseignements techniques et professionnels. Le groupe Dordogne s'engage désormais à cette tâche aux côtés de l'AFDET.

Le Groupe AUVERGNAT

Le groupe est actif dans de nombreux domaines : organisation des visites d'entreprises de la région, de conférences de haut niveau - notamment celle de mars 2013 à l'IFMA (Institut Français de Mécanique Avancée) de Clermont-Ferrand sur la fusion nucléaire animée par Mme Annie-Laure FERRET du CEA de Cadarache - où plus de deux cents participants se sont retrouvés.

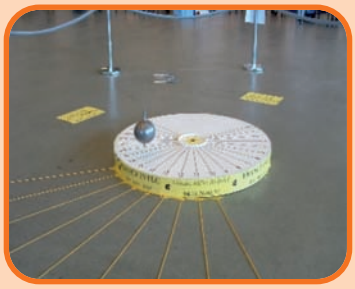

> Démonstrations de phénomènes physiques dans les établissements scolaires destinés à attirer les jeunes dans les filières scientifiques et techniques et présenter FRANCE INTEC.

> Participation aux journées INFOSUP, la signature de conventions avec le rectorat de Clermont-Ferrand et avec l'AFDET en 2012 et la même année, l'organisation des Journées de l'Amitié de France Intec.

Le Groupe BOURBONNAIS

FRANCE INTEC Groupe Bourbonnais (F.I.G.B.) agit toujours dans l'esprit d'amicale, esprit fondateur. Tout en gardant cette optique, il reste fidèle à ses principes de promotion de la culture scientifique et technique auprès des jeunes et favorise les relations entre le monde de la formation et l'univers de l'entreprise, pour faciliter leur insertion dans le monde du travail et de l'économie,

F.I.G.B. met en œuvre des actions en direction du public jeune, et participe à des programmes de promotion grâce à une collaboration active avec les équipes éducatives.

1 - Sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise en nouant des partenariats et des parrainages :

- Organisation des parrainages de sections ; section de BTS et entreprise.
- L'association a noué des partenariats avec : CCI, M.O.F., Pôle Emploi, AFDET, Rectorat Académie de Clermont-Ferrand. Elle est membre du Comité de Pilotage du CLEE depuis 2013.
- Aide à la recherche de stages.

2 - Promotion des sciences, des filières et métiers scientifiques, en soutenant et en initiant des actions.

- Participation à la fête de la science en octobre,
- Exposciences : de la maternelle à l'enseignement supérieur, en passant par les classes de primaire, les collèges, les lycées,
- La semaine de l'Industrie, en mars, avec le CLÉE ; rencontre industriels, collégiens, lycéens, parents d'élèves, professeurs, personnel CIO,…
- Organisation des Olympiades des Ateliers Scientifiques et Techniques des Collèges - Bassin de Montluçon - mai, juin, *
- Organisation des Olympiades des sciences et des Technologies des classes de seconde des lycées - Bassin de Montluçon, *
- Soutien financier de projets élèves et projets étudiants : Challenge national « Course en cours »*,…
- Nous participons au salon CAP-SUP * - Salon d'Orientation des Lycéens vers l'enseignement supérieur et à CAP AVENIR - Salon d'Orientation des Collégiens vers l'entrée aux lycées.

3 - F.I.G.B. poursuit son activité d'amicale : des conférences sont proposées sur des sujets variés - techniques ou généraux - avec la CDAT dont FIGB est membre, organisation de voyages et d'événements, comme la Fête de la Saint-Eloi.

Toutes ces actions fédératrices font que le groupe Bourbonnais connaît une forte expansion, en 10 ans le groupe est passé de 50 à 215 adhérents aujourd'hui, issus du monde de l'éducation, de l'industrie, du tertiaire.

** avec l'aide précieuse de l'UCIT FRANCE INTEC par ses subventions.*

A BOURGES, La première ENP de jeunes filles a fêté ses 80 ans en 2009

La photo a été prise lors du départ en retraite de "La Madeleine" en juillet 1985 à l'Institut Pasteur.

A Bourges, le petit séminaire Saint-Célestin, crée en 1856, est devenu en 1929, la première ENP de jeunes filles. C'est l'un des plus vieux Lycées de BOURGES. A l'ouverture seulement 79 jeunes filles en font partie. En 1960, l'ENP devient un lycée Technique d'Etat et en 1973 prend le nom de Jacques Cœur, illustre personnage de la ville de Bourges. Soulignons que ce Lycée a conservé son caractère scientifique, alliant Tradition et Modernité et qu'il maintient sa réputation d'excellence qui était déjà celle des physiciens et des astronomes du Petit Séminaire. Madeleine JOLIT en fut l'élève jusqu'en 1945 et nous raconte sa vie professionnelle aux côtés du Professeur Jacques MONOD, une vie exceptionnelle…

« En juin 1945, je sortais de l'ENP (Ecole Nationale Professionnelle de Jeunes Filles) de Bourges comme chimiste et regagnais le Jura. Dans un salon parisien, une amie de ma famille avait entendu dire qu'un scientifique, alors à la Sorbonne, cherchait une assistante. Le voyage à Paris, au lendemain de la guerre, fut pour moi le principal attrait et je vins me présenter à Monsieur Jacques MONOD.

Assise sur un tabouret, j'attendais dans un petit labo mansardé de l'Institut Pasteur. Un homme très jeune vêtu, d'un pantalon de treillis, chemisette col ouvert et à qui je prêtais que peu d'attention, entra en sifflant, rangea le flacon qu'il tenait, posa quelques papiers sur le bureau puis, m'ayant vue, se présenta. D'où m'était venue cette idée que les savants étaient de vieux messieurs sérieux et rigides ?

Je ne connaissais que la chimie minérale et avais quelques vagues idées de chimie organique ; l'année scolaire s'était terminée par un stage dans une fonderie. Que faisais-je dans ce service de « physiologie microbienne » dont les mots hermétiques n'évoquaient rien pour moi ? Il regarda mes cahiers, me posa quelques questions et déclara : « De toute façon, je préfère que vous ne sachiez rien, car aucune école ne pourrait vous enseigner ce dont nous aurons besoin : je cherche le secret de la vie ». Stupéfaite, j'acceptai le poste… pour un essai.

Je revois sa silhouette dans le « grenier », lorsqu'il arrivait à grandes enjambées, sourire aux lèvres, sifflant joyeux, ou plus tard, dans son service, appuyé à la paillasse, m'expliquant le travail. Nous étions peu nombreux dans cette équipe du grenier ; nous ressemblions à une famille. Par la suite, l'ambiance devait changer lorsqu'il créa le service de biochimie cellulaire et que MM. LWOFF et JACOB restèrent dans le grenier. Nous étions plus nombreux : les labos étaient vastes, brillants, hauts de plafond et modernes. Il eut un labo et un bureau, de nouveaux appareils impressionnants.

M. MONOD installait son nouveau service, s'occupait de ses élèves, au labo et à la faculté. Le temps commença vite à se faire rare. Il travaillait peu à la paillasse, participait encore à quelques dosages de perméase, regardait les boîtes. Je le revois lire les chiffres par-dessus mon épaule, lorsque j'étais installée au Zeiss (spectrophotomètre) ou au compteur Geiger. Puis, comme a dit M. JACOB, « ce fut l'époque des i^-, des oc, des y^-, des z+ et de tout le fourbi ». M. JACOB, impatient et à l'étroit dans son labo, descendait le matin avec un « Ça va bien ? ». Puis, ayant jeté un rapide coup d'œil aux dernières boîtes et lu les résultats notés sur mon cahier, tous deux reprenaient leur discussion. Parfois une pause était nécessaire ; puis, brutalement, tout redémarrait. Ce même scénario pouvait se renouveler plusieurs fois par jour. Installée dans un fauteuil du bureau, je prenais des notes pour la poursuite du travail. M. JACOB arpentait la pièce. M. MONOD écrivait au tableau, puis M. JACOB reprenait la craie. Après quelques mises au point, c'était net. Ensuite M. Monod se levait, effaçait le tableau et disait : « Non. François ! Nous allons le démontrer différemment ; ce sera plus élégant. Nous devons commencer par démontrer…. » Complètement perdue, j'attendais…

L'annonce du Prix Nobel en 1965 décerné à M. MONOD fut une grande fête pour nous tous. Le labo ressemblait à un vaste chantier où tout le monde cherchait tout le monde. Les photographes tenaient tous à avoir l'instantané du jour ! Assis à côté du Zeiss, nous attendions que la photo du lauréat « en plein travail » soit prise. J'en profitais pour lui demander : « Etes-vous heureux d'avoir ce prix ? » Il ne me répondit pas immédiatement… « Oui, pour toutes les petites choses qui flattent la vanité, je suis content. Mais ce sera très lourd à porter. Pensez, Madeleine, je devrai faire attention et bien réfléchir à ce que je dirai. C'est une nouvelle responsabilité. Ce ne sera plus mon avis, mais celui du prix Nobel ». Et il devint pensif. Puis, un peu plus tard : « Madeleine, je vous emmènerai avec moi à Stockholm recevoir le prix. Ce sera pour fêter l'anniversaire de nos vingt ans de labo. » Bien sûr, je pensais : il est bouleversé. Mais non, il m'emmena à Stockholm avec « l'autre » Madeleine, sa secrétaire, pour les dix jours que durèrent les festivités attachées à la remise de ce prix. Il me donna aussi une part de son prix, en inscrivant sur le talon du chèque : « Votre part de P.N. »

Je dois faire un effort pour le revoir en Directeur de l'Institut Pasteur. J'allais lui rendre visite, dans ce grand bureau triste et vide, si différent du fouillis d'un labo. Il me recevait toujours avec joie et amitié. Puis les souvenirs revenaient, imagés par les mêmes anecdotes qui ne vieillissaient pas et nous amusaient toujours autant. « Vous savez, Madeleine, c'était une époque extraordinaire et si nous étions tous heureux, c'est grâce à cette ambiance unique que nous avions tous créée. J'ai connu beaucoup d'équipes, en France, à l'étranger : je n'ai jamais vu ça. Nous avons eu beaucoup de chance. »

En 1965, Jacques MONOD reçoit le Prix Nobel de physiologie et de médecine avec François JACOB et André LWOFF pour ses travaux en génétique.

Armentières, l'un des berceaux des ENP...

Créée par décret du 10 mars 1882, l'école ouvrira ses portes le 10 octobre 1887 accueillant 91 élèves dont 29 d'entre-eux constitueront la première promotion 1887-1890. La ville d'Armentières participera au financement. L'inauguration officielle eut lieu en 1887 par M. SPULLER, Ministre de l'Instruction Publique.

L'école se développe au cours des années suivantes, l'afflux des élèves conduit l'administration à ouvrir de nouvelles sections dont une classe préparatoire aux Arts et Métiers. En 1914-1918, l'école contribue par tous ses moyens à la défense nationale. Ses ateliers emploient jour et nuit 400 ouvriers, ses laboratoires participent aux recherches sur les gaz asphyxiants. Mais, écrasée par les obus elle sera détruite à 80%, une plaque commémorative apposée dans le vestibule d'entrée recense 122 noms de victimes. Au cours des cérémonies du cinquantenaire en mai 1938, M. JULIEN, sous-secrétaire d'état à l'enseignement technique remet solennellement à l'école la Croix de la Légion d'Honneur.

En 1960, la dénomination d'ENP disparaît et l'établissement va se muer en cité scolaire accueillant deux établissements autonomes, le Lycée Général et Technologique d'une part et le Lycée Professionnel d'autre part. Les effectifs de l'établissement, baptisé Gustave Eiffel en 1998 seront quelque temps en déclin à l'image de la chute démographique mesurée dans le Nord Pas de Calais, mais aussi avec la désaffection des jeunes pour les filières scientifiques et techniques. Le groupe Armentiérois de FRANCE INTEC participe activement à la promotion de ce bel outil de formation en s'impliquant fortement lors des journées portes ouvertes et propose un appui aux jeunes des classes préparatoires. Il sert également de trait d'union avec les anciens élèves et assure une mission de conservation de la mémoire de l'établissement.

Site du lycée : www.lycee-gustave-eiffel.fr - Adresse du groupe : ENP-BTS.Armentieres@wanadoo.fr

---

CREIL, la treizième Ecole Nationale Professionnelle...

« On ne créera la cité future qu'avec un peuple instruit » C'est en ces termes que s'exprimait Jules UHRY, maire de Creil de 1919 à 1936.

L'histoire de l'enseignement Technique dans le bassin creillois démarre en 1887 lorsque Charles SOMASCO, chef d'industrie, établit à ses frais une école gratuite de travail manuel. En 1902, elle est transformée en école primaire supérieure, avec ses ateliers de mécanique, de serrurerie et de menuiserie, qui prépare 160 apprentis au certificat d'études primaires supérieures. La création de l'ENPG de Creil a été promulguée par la loi de finances du 27 décembre 1927; implantée dans les anciens locaux de la Compagnie Générale d'Electricité pour y aménager un lieu susceptible de recevoir une « Ecole Nationale Professionnelle de garçons » d'une capacité de 600 élèves. Les travaux commencent en 1929. Le projet a consisté à réutiliser la plupart des bâtiments de l'usine, principalement les ateliers et les bâtiments situés le long de la rue de Gournay et à construire des extensions avec le même type de construction. Le recyclage des anciens bâtiments répondait à la nécessité, en période de crise économique, de réaliser un équipement important avec une économie de moyens.

Officiellement l'Ecole Nationale Professionnelle de garçons ouvre ses portes le 1er octobre 1932 pour le démarrage de sa première promotion et se substituera progressivement à l'Ecole Pratique d'Industrie. L'ENP devient, en 1961, Lycée Technique d'Etat, et forme des techniciens préparés aux écoles nationales d'ingénieurs, au bac mathématique et techniques.

Construction à partir de 1978 d'un nouveau lycée d'enseignement général et technique, le lycée Marie Curie, à une centaine de mètres plus loin sur le territoire de Nogent-sur-Oise.

Aujourd'hui le lycée accueille environ 1950 élèves dont 400 étudiants en Post Bac dans des classes BTS, CPGE et licence et 300 élèves dans les sections du lycée Professionnel. L'ensemble du lycée est labellisé « Lycée des Métiers » Il est le digne successeur de l'E.N.P. dont il a su garder l'esprit de l'enseignement Technologique.

Site du lycée Marie CURIE : www. marie-curie.lyc.ac-amiens.fr

Eh oui, Creil possède 2 ENP, une pour les garçons (la G) et une pour les filles (la JU). Résultat, le groupe de Creil des anciens a connu bon nombre de couples ENP !!!

Ouverture en 1927 d'une école pratique ménagère avec une section couture et une section commerciale formant des employées pour la banque, les assurances…

le 1er novembre 1938, ouverture de l'Ecole Nationale Professionnelle (ENP) de jeunes filles de Creil construite dans le parc de la ville de Creil sur la rive gauche de l'Oise. Déplacée plusieurs fois pendant l'occupation Allemande, elle retrouve ses locaux en 1946.

En 1948, l'ENP prend le nom de Jules UHRY, ancien maire de Creil. Tout comme l'ENP de garçons l'ENP des jeunes filles disparaîtra au gré des réformes.

LA JU Aujourd'hui

L'établissement est devenu un Lycée d'Enseignement Général et Technologique intégrant également un Lycée Professionnel.

Site du lycée : urhy.lyc.ac-amiens.fr

Formation : Une nouvelle filière à l'étude pour les bacs professionnels

Le nombre de bacheliers professionnels augmente régulièrement : en 2014, ils étaient 160.000, soit 30 % du nombre total de bacheliers.

Le baccalauréat professionnel a vu le jour en 1985. Créé en étroite relation avec les milieux professionnels pour répondre à la demande des entreprises en techniciens d'atelier, employés ou ouvriers hautement qualifiés, la finalité du diplôme était l'entrée directe dans la vie active.

Aujourd'hui, un bachelier sur deux souhaite poursuivre ses études soit dans le supérieur (pour 30% d'entre eux) où en contrat de professionnalisation.

Toutefois, plusieurs difficultés se présentent à eux en ce qui concerne la poursuite d'études supérieures :

leur voie d'accès la plus naturelle, l'entrée en S.T.S. demandée par 78% d'entre - eux pour y préparer un B.T.S. est relativement sélective malgré la loi de Juillet 2013 qui a instauré des quotas pour y faciliter leur entrée. Les résistances demeurent encore et ces mesures ne suffiront pas face au flux croissant des baccalauréats professionnels dans les prochaines années, flux largement supérieur à la capacité d'accueil des S.T.S. Autre problème, la réussite n'est pas acquise en S.T.S, le taux de décrochage sans obtenir de diplôme approche les 25% et touche plus particulièrement les bacheliers professionnels.

S'ils intègrent l'université, leur taux de réussite en première année n'est que de 3,5%.

La poursuite d'études représente alors un vrai parcours du combattant pour ces jeunes le plus souvent issus des milieux les moins favorisés.

Une nouvelle orientation spécifique aux Bac Pro est alors souhaitée par Geneviève FIORASO qui propose la création de sections professionnelles supérieures pour délivrer un nouveau diplôme, le Brevet Professionnel Supérieur sur la base d'une formation en alternance.

Le 20 décembre 2014, elle a confié une mission à Christian LERMINIAUX, ancien Président de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), ancien Directeur de l'Université de Technologie de Troyes et a déclaré :

« Cette mission vise à examiner les conditions de mise en place d'une filière professionnelle post-bac offrant un parcours spécifique et adapté aux bacheliers professionnels. Cette nouvelle filière doit leur permettre d'accéder à un diplôme de niveau III jusqu'à des formations plus longues, grâce à des passerelles vers les masters ou écoles d'ingénieurs. Cette voie nouvelle aurait également vocation à accueillir des bacs pros déjà engagés dans la vie active et voulant compléter ou améliorer leurs qualifications et compétences.

Aujourd'hui, avec la mondialisation et les avancées technologiques, la complexité des procédés et des normes, la demande en qualification est encore plus forte et l'industrie et ses services ne peuvent plus accueillir le flux croissant de bacheliers professionnels.

Le Gouvernement a une responsabilité quant à l'insertion, l'avenir des bacheliers professionnels, issus à plus de 80% des catégories les moins aisées de la société. C'est un enjeu de justice sociale, celui de rétablir l'ascenseur social républicain. C'est un enjeu économique, puisque le redressement industriel et la mise en place de nouvelles filières industrielles ne pourront se faire que si nous disposons des qualifications correspondantes.

Cette mission s'inscrit dans la continuité des mesures déjà engagées par la loi du 22 juillet 2013 pour l'orientation prioritaire des bacheliers professionnels, qui ont permis en 2 ans d'augmenter le nombre de bacheliers professionnels en S.T.S. et I.U.T. de 11%. Mais ces mesures ne suffisent pas face au flux croissant de bacheliers professionnels. Aussi, dans la mission confiée à Christian LERMINIAUX, j'ai souhaité que :

- *un travail étroit soit mené avec les acteurs économiques pour déterminer le type de qualifications nécessaires,*
- *la conception de cette nouvelle offre de formation associe tous les types d'établissements d'enseignement supérieur : universités, S.T.S. mais aussi les écoles d'ingénieurs, qui pourraient accueillir de telles filières,*
- *cette nouvelle formation professionnalisante s'appuie sur le principe de l'alternance.*

Les conclusions de ce rapport sont attendues dès le mois de juin afin que des expériences pilotes puissent être formalisées dès la rentrée 2015, pour une généralisation à la rentrée 2016. »

Dons 2014 à France Intec

Merci à nos généreux donateurs

Le soutien et la générosité de nos adhérents est un fait avéré de longue date, et cette année encore votre contribution à notre opération dons a été remarquable puisqu'elle représente plus de la moitié du montant des cotisations. Les sommes recueillies seront intégralement dévolues aux actions de promotion de l'enseignement technique auprès des jeunes. Ces opérations pour 2014 ont été largement décrites dans notre revue, elles seront reconduites en 2015. Merci à nos généreux donateurs dont la liste est publiée ci-dessous, merci aussi aux membres du Conseil d'Administration qui ont abandonné au profit de l'association les frais de déplacement encourus dans le cadre de leur mission.

Nul doute que cette somme de générosité est le gage de votre attachement à notre association.
Jean-Pierre COINTAULT, Président

AMELOOT Yves, ANON Henri, ARCOLE Michel, AUDIC Albert, AUMONT Bernard.

BARBARE Guy, BARROIS Jacky, BAUCHARD Michel, BAUSSARON Nicole, BERGER Daniel, BERNARDIE Claude, BILCIK Yves, BINET Guy, BLANC Jean Claude, BLANCHARD Christian, BOBIN Jacques, BONHOMME Alain, BORDÈRES Bernard, BRUNEAU Claude.

CADIOU Lucien, CARETTE Claude, CASANOVA Albert, CHATEL Bernard, CHAUVEAU Thérèse, COINTAULT Jean-Pierre, COMMARIEU Guy, CORMERAIS Jean, COSQUÉRIC Roger, COSTES Simone, COULAUDON André, CRÉTY Jacques.

DELELIGNE Louis, DENIS Maurice, DEROUËT Maurice, DESBRANDES Robert, DEVISME Gérard, DOREL Rémy, DUMUR Gaston.

FAIDERBE Daniel, FAUQUET Gaston, FAYET Gérard, FELBER Laurent, FLEURIOT Michel, FLOQUET Jean, FLOUQUET Jean-Claude, FRÉREAU André.

GAGNAIRE Marie-Claude, GALBY Georges, GAVIOTAKIS Christian, GIBAUD Michel, GOIGOUX Christian, GOSSET Jean-Marc, GROBOP, Groupe de Montbéliard, GUÉGO Robert, GUIDOUX Bernard, GUIGNARD Michel, GUIMBARD Michel, GUNST Paul, GUYOMARCH Jean.

HENRY Michel, HERVE Jacques, HURÉ Daniel.

JACQUEMIN Jacques, JULES André.

LANDEROIN Josette, LE CHEVER Roberte, LE GARREC Raymond, LEFÈVRE Gilbert, LESPAGNOL André, LESUR Michel.

MACCAGNAN Robert, MANBOURG Claude, MARIONNET Raymond, MARSAGLIA Bernard, MATIGOT Georges, MÉTENIER Jean-Claude.

NIARFEIX Gabriel, NIEUVIARTS Jacques, NOËL Jean-Pierre, NOLIN Jean-Paul, NONY André.

PELLETIER Louis, PERSONNE Pascal, PHILIPPON Pierre, PINTO Jean-Manuel, POULET Éliane.

RAPHAËL Jean-François, RENAUD Serge, REYNAUD Michel, RICHARD Michèle, ROSANT Jean, ROSIER Jean, ROUSSILLON Maurice, ROUX Marc, ROY Jacques.

SANGIORGIO Jacques, SIMEONI Maurice, SUTTER André.

TAÏANA Nelly, TARGET René, THOMAS Michel, TIROT Gérard.

VERDEJO Alphonse, VIALETTE Jacques, VISA Georges.

WASCHEUL Claude, WIÉGERT Marcel.

Nécrologie

Nos peines

Nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition de quelques amis.

Robert BLOT, *(Armentières 42) - Médaille de Fidélité, 1997.*
Pierre HEURTIER, *(Saint-Etienne 52) - Médaille d'Argent, 1989 - Médaille de Fidélité, 2007.*
Jean-Claude FLOUQUET, *(Armentières 47) - Médaille de Bronze, 1978 - Médaille de Fidélité, 2002.*

A leurs proches nous adressons nos biens sincères condoléances.

Je viens d'atteindre l'âge respectable de 120 ans et je me demande si c'est bien raisonnable. - Aussi ai-je décidé une entorse à mon régime, je vais me mijoter ce soir un petit plat de pissenlits par la racine.

Citation de Pierre de Montvallon, dit Piem

BULLETIN D'ADHÉSION à FRANCE INTEC et/ou d'abonnement à la revue : "Le Monde de Technologie" : année 2015

❒ **ADHÉSION** avec accès à tous les services de l'Association, cotisation annuelle de..... **35 €** *(sans abonnement à la revue LE MONDE DE LA TECHNOLOGIE)*

❒ **ABONNEMENT annuel** à la revue "LE MONDE DE LA TECHNOLOGIE" ..... **20 €** *(sans adhésion à FRANCE INTEC)*

❒ **ADHÉSION et ABONNEMENT** ..... **54 €**

Règlement joint par chèque à l'ordre de FRANCE INTEC

➔ **Merci de compléter les renseignements ci-dessous :**

❒ Madame ❒ Monsieur

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Fait à ..... le ..... signature

Bulletin à retourner à :
FRANCE INTEC
106, av. Félix-Faure - 75015 PARIS
Dès réception un questionnaire vous sera adressé afin de compléter les informations ci-dessus.
Ces renseignements feront l'objet d'un traitement automatisé, dans le respect de la loi du 6 octobre 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

IMPRIMERIE CENTRALE

Z.I. - Rue Jacques-Brel - B.P. 53

45502 GIEN Cedex

Tél. : 02 38 67 00 26 - Fax : 02 38 38 05 85

e-mail : imp.genoux@wanadoo.fr